

Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Titre : Conseil multilatéral de médecine spatiale de la Station spatiale internationale (ISS) et soutien clinique au Groupe de médecine spatiale opérationnelle

9F008-20160647

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

1.0 Objet

Le Groupe de médecine spatiale opérationnelle (MSO) de l'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour principal mandat de s'assurer de la santé et du bien-être des astronautes canadiens pendant toutes les phases du vol spatial et de s'acquitter des obligations de l'ASC en vertu de l'entente intergouvernementale sur la Station spatiale internationale (ISS) entre l'ASC et la NASA.

Le groupe de MSO de l'ASC doit faire appel à des fournisseurs pour offrir des services de soutien clinique, participer à divers groupes et comités médicaux multilatéraux de l'ISS et fournir des conseils d'expert au groupe de MSO dans le domaine de la sélection et la rétention médicales, et d'autres questions cliniques et opérationnelles liées à la médecine spatiale.

2.0 Objectif

Le principal objectif du fournisseur est de participer aux activités du Multilateral Space Medicine Board (MSMB) de l'ISS et d'offrir des conseils d'expert au médecin-chef du groupe de MSO et au médecin de vol de l'ASC sur des questions cliniques et opérationnelles liées à la médecine spatiale.

3.0 Portée des travaux

- 1) Le consultant devra accomplir les tâches ci-dessous :
 - a) Participation aux activités du Multilateral Space Medicine Board (MSMB) de l'ISS (par vidéoconférence, téléconférence ou en personne);

- b) Participation à des réunions, à des conférences et à des ateliers du programme de l'ISS;
 - c) Participation aux activités de groupes de travail et de comités autres que celles du MSMB de l'ISS (par vidéoconférence, téléconférence ou en personne – certaines réunions exigeront des voyages à l'étranger);
 - d) Examen périodique des astronautes canadiens dans les locaux de RDDC à Toronto au besoin;
 - e) Attestation médicale des astronautes canadiens en vue des vols spatiaux et présentation aux Conseils médicaux appropriés;
 - f) Participation au besoin aux activités du Conseil médical de l'ASC.
 - g) Représentation et communication des orientations stratégiques et des opinions exprimées par le chef, Médecine spatiale opérationnelle.
- 2) Accomplir d'autres tâches cliniques et fournir un soutien médical opérationnel selon les directives du Chef, Médecine spatiale opérationnelle.

4.0 Livrables :

Il incombe au fournisseur de livrer les produits suivants à l'autorité scientifique :

Un sommaire mensuel des activités menées au nom de l'ASC;

- 1) Des exemplaires des procès-verbaux des réunions et des télé/vidéoconférences auxquelles il a assisté, des présentations, des rapports médicaux;
- 2) Des conseils (par courriel, par téléphone ou en personne) au Chef, Médecine spatiale opérationnelle et aux membres du Groupe de MSO sur des enjeux liés au soutien clinique et médical à l'ISS;
- 3) D'autres produits à préciser sur demande.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Pour accomplir avec succès le travail exigé, le fournisseur doit :

- 1. détenir un permis d'exercice de la médecine au Canada;
- 2. avoir au moins trois ans d'expérience dans le domaine de la médecine du travail en général et de la médecine spatiale en particulier;
- 3. bien connaître le Programme de l'ISS en général et le Programme médical de l'ISS en particulier;
- 4. avoir au moins trois ans d'expérience dans l'élaboration d'examens fondés sur des données probantes dans le domaine médical;
- 5. avoir au moins trois ans d'expérience dans la sélection, le maintien et l'attestation médicale d'astronautes pour les vols spatiaux,
- 6. avoir de l'expérience de la participation à des forums internationaux (groupes de travail ou comités internationaux);
- 7. avoir l'entregent nécessaire pour travailler dans un forum international, afin de pouvoir diriger des discussions et d'amener les collègues à un consensus.

4. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Le Groupe de MSO de l'ASC a besoin d'un médecin qui connaît bien l'environnement opérationnel de l'ISS et les normes médicales, a une expertise dans la médecine spatiale clinique, possède l'expérience nécessaire pour sélectionner et certifier, sur une base médicale, les astronautes pour les vols spatiaux, pour élaborer des examens fondés sur des données probantes en ce qui a trait à la sélection et à la rétention médicales des astronautes, et qui a établi des relations cordiales et de confiance avec les homologues du MSMB de l'ISS et les agences partenaires de l'ISS.

Le D^r Gary Gray est membre du Collège royal de médecine interne et exerce depuis 38 ans dans la sous-spécialité de la médecine aérospatiale. Il continue en effet d'exercer la médecine aérospatiale depuis sa retraite des Forces canadiennes, où il a servi pendant 28 ans. Il participe au Programme des astronautes canadiens depuis sa création en 1983, où il a été nommé médecin de vol de la Force aérienne pour superviser la sélection des six premiers astronautes. Nommé par le médecin-chef des Forces canadienne, il a continué de fournir du soutien aéromédical au Programme des astronautes canadiens à titre de médecin principal jusqu'à la création du groupe de MSO de l'ASC en 1998. À titre de médecin de vol désigné des Forces canadiennes, le D^r Gray a géré le processus de sélection médicale des astronautes en 1983 et en 1992, et il a participé directement à la sélection en 2009. Il a représenté l'ASC sur divers conseils et groupes de travail internationaux en médecine spatiale depuis leur création. En tant que président du Groupe de travail sur les normes médicales, il a été responsable de l'élaboration des normes médicales qui régissent l'attestation médicale de tous les astronautes de l'ISS. C'est un membre fondateur du Multilateral Space Medicine Board (MSMB) qui assure l'attestation de tous les membres d'équipage de l'ISS et il est encore à ce jour le représentant de l'ASC au sein du MSMB. Le D^r Gray est très respecté par la communauté médicale de l'ISS; sa longue expérience et ses relations au sein de l'ISS et de l'ensemble de la communauté médicale aérospatiale sont des atouts importants pour l'ASC. Le D^r Gray a reçu l'Ordre du mérite militaire du Gouverneur général pour son travail de sélection des équipages, le prix Ad Astra de l'Agence spatiale canadienne, le prix Franks de la Société canadienne de médecine aérospatiale et le prix Lyster de l'Aerospace Medicine Association en reconnaissance de son apport important au domaine de la médecine aérospatiale.

5. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour cet approvisionnement en vertu du paragraphe 6 (d) : le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.

6. Titre de propriété intellectuelle

Le Canada compte conserver le titre de toute propriété intellectuelle découlant du contrat proposé puisque le principal but du contrat est de générer des connaissances et de l'information pour dissémination publique.

7. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat sera en vigueur à partir du 1^{er} avril 2017 jusqu'au 31 mars 2021

8. Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au gouvernement du Canada l'option irrévocable de prolonger la durée de le présent contrat pour quatre (4) années, une année à la fois, et ce aux même termes et conditions. Le gouvernement du Canada pourra exercer cette option en tout temps, en informant par écrit l'entrepreneur de son intention au moins 30 jours civils avant la date d'expiration du contrat.

9. Coût estimatif du contrat

La valeur estimée du contrat est la suivante :

Période de base : 275,000.00 \$ avant taxes (1^{er} avril 2017 – 31 mars 2021)

Option 1 : 75,000.00 \$ avant taxes (1^{er} avril 2021 – 31 mars 2022)

Option 2 : 77,000.00 \$ avant taxes (1^{er} avril 2022 – 31 mars 2023)

Option 3 : 79,000.00 \$ avant taxes (1^{er} avril 2023 – 31 mars 2024)

Option 4 : 81,000.00 \$ avant taxes (1^{er} avril 2024 – 31 mars 2025)

10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

D^r Gary Gray
1133, av. Sheppard Ouest
Toronto (Ontario)
M3K 2C9

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

12. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date limite pour la réception des énoncés de capacités est le 21 février 2017 à 14h00pm HNE.

13. Les demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités doivent être présentés à :

Claudine Morin
Agent des contrats, Approvisionnements et administration des marchés
Agence spatiale canadienne / Gouvernement du Canada
6767 route de l'Aéroport
Saint-Hubert Québec J3Y 8Y9
Téléphone : 450-926-4427
Télécopieur : 450-926-4969

L'Agence spatiale canadienne est exempte de tous les accords commerciaux nationaux et internationaux conclus par le Canada.

Les fournisseurs qui estiment être qualifiés et en mesure de fournir les services ou biens précités peuvent présenter par écrit un énoncé de capacités à la personne-ressource désignée ci-dessous, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

Le numéro de dossier, le nom de la personne-ressource de l'ASC et la date de clôture du PAC doivent figurer en caractères d'imprimerie sur l'enveloppe ou sur la feuille d'accompagnement s'il s'agit d'un envoi par télécopieur.

L'État se réserve le droit de négocier les dispositions de tout marché avec les fournisseurs. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.